

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 JUIN 2015

Délibération n° D-2015-216

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 12/06/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 26/06/2015

Aménagement d'une voie spéciale de tourne à gauche et de
quais de bus - Quartier de Buffevent - Convention de
financement de l'opération

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Jacques ARTHUR, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Nathalie SEGUIN, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés :

Monsieur Romain DUPEYROU.

Direction Espaces Publics

**Aménagement d'une voie spéciale de tourne à gauche et de quais de bus - Quartier de Buffevent -
Convention de financement de l'opération**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Lors de sa séance du 24 novembre 2014, le Conseil municipal a délibéré pour un transfert de maîtrise d'ouvrage et un financement des travaux d'aménagement du carrefour de l'avenue de Nantes et de la rue de Buffevent. Ces travaux concernent le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération du Niortais, ainsi que la Ville de Niort pour les raccordements de l'aménagement aux voiries communales existantes. Pour des raisons de coordination des travaux, il est convenu que le Conseil Départemental assurera la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération.

Les termes de la convention associée à cette délibération ont évolué. En effet, s'agissant d'un projet départemental, les raccordements sur les voies communales sont considérés comme faisant partie intégrante de l'aménagement. Pour ceux-ci, il ne s'agit donc pas d'un transfert de maîtrise d'ouvrage. Toutefois, la Ville de Niort étant intéressée au projet puisqu'il sécurise l'accès au hameau de Buffevent, il est convenu qu'elle participe à hauteur de 15 % du montant HT des travaux, soit un montant de 27 500,00 €, de même que la Communauté d'Agglomération du Niortais pour la création des 2 arrêts de bus.

Il convient donc de signer une convention reprenant ces données.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention tripartite de financement de l'opération ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer, ainsi que tous les documents s'y rapportant.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX